



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 15/11/2018

*Assistait à ce CTL pour FO-DGFIP 79 : Dominique BERNARD, convoqué en tant qu'expert, ni le titulaire ni le suppléant ne pouvant être présent*

### 1) Pour avis :

#### **- Approbation du PV du CTL du 10/09/2018**

Vote : 5 "pour", 1 "abstention".

#### **- Désignation des comptables de 4 communes nouvelles au 01/01/2019**

Le comptable de la trésorerie de Melle est désigné comme comptable des communes nouvelles créées au 01/01/2019 de Chef-Boutonne, Prailles-La-Couarde et Celles-sur-Belle.

La comptable de la trésorerie de Coulonges-Val d'Egray est désigné comme comptable de la commune nouvelle créée au 01/01/2019 de Saint Pardoux-Soutiers.

Le comptable de la trésorerie de Mauzé-Sur-Le-Mignon est désigné comme comptable de la commune nouvelle créée au 01/01/2019 de Val Du Mignon.

Le comptable de la trésorerie de Thouars est désigné comme comptable de la commune nouvelle créée au 01/01/2019 de Thouars.

Vote : 2 "pour" ; 4 "abstention".

#### **- Ajustement du périmètre de l'assiette et modification de l'assignation comptable pour le recouvrement de l'impôt induits par la création de la commune nouvelle de PRAILLES-LA-COUARDE**

pour l'ex commune de La Couarde : transfert de l'assiette et du recouvrement PART du SIP de St Maixent vers le SIP de Melle et de l'assiette et du recouvrement PRO du SIE de SUD DEUX SEVRES vers le SIE SUD DEUX SEVRES 2 (ex SIE de Melle).

Vote : 2 "pour" ; 4 "abstention"

#### **-Opération de réinstallation du site de Melle**

A charge équivalente, le personnel est maintenu.

Le choix a été fait de transférer tous les services concernés dans l'ancien hôpital de Melle en payant un loyer (42 000 €/an) plutôt que de réhabiliter l'immeuble domanial, pour lequel les travaux

auraient été trop coûteux. Cela correspond à la nouvelle stratégie domaniale de l'Etat : abandonner les immeubles anciens.

Les opérations ont été présentées aux agents: les locaux seront constitués de bureaux individuels et collectifs (plateaux), caisse commune, accueil et boxes de réception (+ des locaux de réunion etc communs à tout le bâtiment).

Les quatre trésoreries vont rejoindre le nouveau site entre le 3 et le 7/12, l'espace de travail sera plus confortable (dalle acoustique au sol et au plafond ; travaux de sécurisation) ; le mobilier sera récupéré dans les trésoreries ;  
le SIP va rejoindre le nouveau site au même moment. En parallèle, le SIE est transféré à Niort (ASR 2019). Les dossiers "papiers" restent dans l'immédiat dans l'ancien site.

Les "anciens" trésoriers perdant leur poste ont reçu leur lettre de mission (Affaires juridiques et correspondant collectivités locales pour l'un, soutien à la trésorerie de Melle pour l'autre et soutien à la trésorerie de La Crèche (collectivités locales) pour le troisième).

Vote : 1 "contre" ; 5 "abstention".

#### **- Ponts naturels 2019**

vendredi 31 mai 2019 et vendredi 16 août 2019 .

Vote unanime "pour".

#### **2) Pour information**

##### **- ASR 2019**

L'ASR 2019 présenté par la DDFiP 79 a été validé à l'exception de la disparition de la trésorerie de Prahecq (décision gouvernementale) : la fusion initialement prévue des 4 trésoreries du sud niortais est transformée en une fusion 2 à 2 : Beauvoir/Prahecq à Prahecq et Mauzé sur le Mignon/Fontenay-Rohan-Rohan à Fontenay-Rohan-Rohan.

La Présidente indique souhaiter un ASR pluriannuel, de façon à avoir une vision à plus long terme.

Il y a actuellement en parallèle une évolution de la réflexion au niveau ministériel : il a été demandé aux directeurs locaux de ne pas désertier davantage les territoires ruraux.

##### **- Projets immobiliers**

Niort : les travaux se poursuivent selon le calendrier prévu (réaménagements en cours pour accueil des services en fin d'année 2018) ;

Thouars : sécurisation de l'accueil et de l'étage ;

Parthenay : travaux à venir dans l'ancien SPF (pour y accueillir la THNDS)

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/079/>

**ACTIVEZ VOTRE COMPTE ELECTEUR ; VOTEZ, FAITES VOTER FO-DGFIP**